

La DDT 88 dans l'action ...

(Inauguration de la DDT par le Préfet)

Isabelle Gillet du SEDRE-CFDT raconte ...

« Le Préfet des Vosges devait inaugurer la nouvelle DDT le 2 février dernier. Ayant eu connaissance de cette information par des bruits de couloirs, le SEDRE a proposé une intervention intersyndicale pour dénoncer les dérives des réformes, en interpellant le Préfet et en boycottant l'inauguration..

Le jour J, le Préfet a été prévenu peu avant son arrivée à la DDT par le Directeur qu'un comité d'accueil l'attendait. Nous avions diffusé en fin de matinée la déclaration dans les bureaux en essayant de convaincre les agents de boycotter la manifestation...

Le Préfet a tenté de nous empêcher d'intervenir, nous reprochant de ne pas lui avoir demandé son autorisation préalable... que ça n'était pas des façons, et qu'il n'était pas question que nous prenions la parole devant la presse..

Nous lui avons rappelé les règles de fonctionnement de l'exercice du dialogue social, que nous exercions notre droit syndical selon la déontologie et le statut, et que les mauvaises façons d'agir venaient plutôt du gouvernement qui imposait ses réformes à marche forcée, et que nous les condamnions. Le Préfet m'a alors répondu "je m'en souviendrai Mme GILLET..." Je lui ai demandé si c'était une menace, il m'a répondu que non, mais ça en avait bien l'air quand même.

Nous avons donc décidé de boycotter, mais le Préfet a envoyé le DDT me rechercher pour lui remette la déclaration afin que les journalistes immortalisent ce moment... J'ai refusé et répondu qu'il n'était pas question de poser pour la photo avec le Préfet, mais de faire entendre nos revendications. Le DDT m'a donc indiqué que je devais voir ça avec le Préfet...

Je suis donc monter à la tribune et pris la parole au nom de l'intersyndicale devant les agents présents et la presse (Télé locale et journal local).

Le Préfet n'a pas répondu immédiatement, et nous sommes partis. Les agents nous ont rapporté qu'il avait répondu après le discours du DDT, mais nous ne savons donc pas ce qu'il a dit exactement. Ce n'est que partie remise ».

*** *** ***

Déclaration des organisations syndicales CFDT, CGT, UNSA, FO de la DDT des Vosges

Le gouvernement a pris la responsabilité de changer profondément l'organisation administrative territoriale de l'Etat dans le secret des cabinets d'experts.

Ni les organisations syndicales, ni même le Parlement ou les ministères concernés n'ont été associés aux réflexions. Les personnels, ceux qui connaissent le mieux les missions du service public, ceux qui seront chargés de faire fonctionner les services ont été délibérément tenus à l'écart.

Le gouvernement a décidé, et l'intendance doit suivre. Préfets et directeurs de nouveaux services ont été priés de s'exécuter.

Ainsi, les personnels sont abandonnés à leurs inquiétudes sur un avenir incertain.

Cette nouvelle direction, que vous inaugurez aujourd'hui, n'est qu'une cohabitation entre agents de différents ministères qui, eux-mêmes, n'ont pas fusionné. Cela entraîne des difficultés d'organisation du travail, des inégalités de traitement sociales et salariales, ainsi qu'une dégradation importante du service à l'usager.

Considérant tous ces dysfonctionnements, engendrés par la 1ère phase de la RGPP, contrairement aux annonces et aux engagements de nos gouvernants, dont vous vous faites l'écho, nous sommes très inquiets de la prochaine étape : la RGPP 2, qui annonce la destruction finale du service public.

Monsieur le Préfet, vous inaugurez aujourd'hui un bâtiment construit il y a environ 30 ans qui malgré les quelques emplâtres que l'on a bien voulu lui appliquer porte avec difficulté son age avancé.

Il aurait d'abord fallu se préoccuper au préalable des conditions dans lesquelles les rapprochements entre structures étaient envisageables plutôt qu'engager ceux-ci à marche forcée, et se soucier des problèmes par la suite (lorsque toutefois l'on s'en soucie).

Pour ces raisons, l'intersyndicale a décidé de boycotter cette inauguration.

*** *** ***

Le lendemain, 3 février, le Directeur a envoyé un courriel aux agents :

"Hier lors de l'inauguration et des vœux de la DDT, le respect et l'écoute de l'autre ont été bafoués par quelques agents. Je le déplore profondément, car sans l'un et l'autre, il est impossible de travailler ensemble et en confiance.

De plus, je vous informe que l'alerte incendie a été déclenchée volontairement, par une personne qui a brûlé du papier sous un détecteur. Il s'agit là d'un acte manifeste de malveillance extrêmement grave, voire irresponsable par rapport aux conséquences au moment d'un regroupement public, geste que je condamne avec la plus grande fermeté et qui serait susceptible de faire l'objet d'un dépôt de plainte."

Je remercie les personnes, qui malgré ces évènements, ont apprécié cette cérémonie et m'ont fait part de leur soutien.

*** *** ***

Suite à une entrevue avec le DDT (M. Petit-Jean) le 5 février, voici le message envoyé par l'intersyndicale aux agents:

Suite à l'intervention du 2 février, l'intersyndicale de la DDT 88 tient à faire les mises au points suivantes :

L'intersyndicale avait décidé d'interpeler le Préfet lors de l'inauguration de la DDT, et avait rédigé une déclaration dans ce sens. Nous sommes des responsables syndicaux, qui agissons selon la législation et la déontologie qui régissent l'exercice du droit syndical.

Nous étions tout à fait légitimes dans notre action, qui avait pour but d'informer sur notre position concernant les réformes qui se mettent en place à marche forcée, sans aucune concertation digne de ce nom, tant au niveau national que local.

Et, pour cela, nous n'avons pas d'autorisation hiérarchique préalable à demander. Ou alors un changement des pratiques démocratiques en matière d'exercice du droit syndical est en train de se faire jour dans ce pays.

Il n'est pas dans nos habitudes, ni dans notre état d'esprit, d'agir anonymement. Nous sommes responsables, et nous agissons à visage découvert et au grand jour.

Vous aviez toutes et tous été en mesure de prendre connaissance de notre déclaration , qui a été distribuée dans les bureaux Avenue Dutac dans la matinée du 2 février. Si d'autres documents ont été distribués pendant le discours de Directeur - ce qui est, de notre point de vue, tout à fait normal dans toute manifestation - cela n'engage pas la responsabilité de l'intersyndicale, mais celle de leurs auteurs.

D'autre part, nous condamnons l'acte de malveillance ayant entraîné la mise en route de l'alarme incendie pendant le discours du Directeur. Nous avons été écoutés par le Préfet, et ne voyons pas pourquoi nous aurions commis un geste aussi puéril et déplacé.

En ce qui concerne les propos tenus par M. Petit-Jean (DDT) dans son message du 3 février, nous tenons à préciser que si des perturbations ont eu lieu, elles n'engagent pas la responsabilité de l'intersyndicale.

Nous avons rencontré la Direction vendredi 5 février, pour essayer de faire comprendre le sens du "dialogue social, mais par manque de temps, et devant l'incompréhension du Directeur, nous avons convenu de le rencontrer à nouveau début mars.

Très cordialement,

L'intersyndicale CFDT - CGT - FO - UNSA de la DDT 88